



INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de la séance qui sera tenue le **9 avril 2024**, à compter de **19 h**, le Conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement :	397 route Kinnears, Inverness
Référence cadastrale :	Lot 5 834 601
Objet de la demande :	La demande de dérogation vise à autoriser la localisation d'une écurie à moins de 2 mètres de la ligne arrière du terrain.
Règlement(s) visé(s) :	L'article 5.2.5.3 du règlement de zonage No 166-2016 précise que le bâtiment accessoire doit se trouver à plus de 2 mètres de la ligne arrière du terrain.

Cette séance du Conseil municipal se tiendra dans la salle du centre récréatif situé au 1866, rue Dublin, Inverness.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.

Donné à Inverness, ce 20^e jour de mars 2024.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Inverness

... /2



INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, greffière-trésorière de la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site de la municipalité au invernessquebec.ca/fr/communications/avispublics/ le 20 mars 2024.

Je soussignée, résidente à la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité d'Inverness.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20 mars 2024.

Marie-Pier Pelletier

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Inverness